



Public cible :

Chargés de conseil et développement en action sociale Gestionnaires-conseil des opérateurs

Pré-requis :

Occuper un poste de chargés de conseil et développement en Action Sociale, Gestionnaires-conseils des opérateurs sociaux, Contrôleurs des équipements partenaires

Modalités pratiques

Durée : 4 jours de 7 heures soit 28 heures de formation

Calendrier - Lieux -

Modalités d'accès :

Planification sur le site EGOC [Sessions à venir]
Nous contacter pour suivi des programmations et des planning sur www.egoc.org

Programmation :

Inter-Sessions Régionales

TARIF / COÛT STAGIAIRE

:
1120 €

Modalités animation :

En présentiel

Intervenant :

Formateur expert

Effectif :

1 groupe de 8 agents Caf minimum

Taux de satisfaction / appréciations stagiaires :

En 2024, 66% (14 stagiaires) / en 2023, 80 % (6 stag) / en 2022, 82 % (5 stag)

Tarification :

1120€/agent CAF adhérente EGOC // 1450€/agent CAF non adhérente

Analyse financière des équipements sociaux

MAJ : Lundi 15 janvier 2024

Objectifs professionnels :

S'approprier l'analyse financière des équipements et des gestionnaires

Objectifs - Aptitudes et compétences visées et évaluées :

- Appréhender les particularités juridiques et comptables des collectivités, des associations et des entreprises intervenant dans le champ de l'action sociale
- Acquérir des notions de base en comptabilité associative/entreprise et comptabilité collectivités territoriales
- Savoir analyser les indicateurs de gestion propres à chaque typologie d'équipement social
- Réaliser une analyse financière à partir d'un budget prévisionnel, d'un compte de résultat CAF et d'un compte de résultat comptable : pouvoir identifier des indicateurs de fragilité conjoncturelle et structurelle
- Réaliser une analyse bilancielle à partir d'un bilan comptable : pouvoir identifier des indicateurs de fragilité structurelle
- Pouvoir identifier et expliquer les difficultés financières d'un gestionnaire, et l'accompagner pour résoudre ces difficultés
- Mettre en pratique l'ensemble des notions à travers des cas concrets et cas pratiques, transmis par le formateur ou par les apprenants eux-mêmes (bien anonymiser les cas avant envoi)

Contenu :

Programme de formation :

Connaître l'environnement des gestionnaires d'équipements sociaux

- Panorama des opérateurs sociaux
- Contraintes des opérateurs en fonction de leur nature juridique
- Modèle économique des équipements sociaux (EAJE, ALSH, centres sociaux, etc.) en lien avec les prestations de service
- Indicateurs de gestion et vocabulaire associé aux équipements sociaux (taux de

facturation, heure facturées, prix de revient, etc.)

- Niveau moyen des indicateurs observé en France et seuils d'alerte CAF

Comprendre les principales notions de la comptabilité

- Spécificités de la comptabilité des collectivités locales et principes associés
- Cadre comptable des associations et des entreprises et principes associés
- Différence entre comptabilité de trésorerie/comptabilité d'engagement
- Documents comptables importants : Journaux, Grand-livre et Balance etc.
- Construction et lecture des comptes de résultat (ce que recouvrent les différents comptes, en charge et en recette) Caf et comptable
- Opérations particulières : bénévolat, fonds dédiés, contributions volontaires, provisions, dotations aux amortissements, etc.

Identifier les documents existants/exigibles dans le cadre de son mandat de financeur et pour répondre aux différents questionnements financiers issus de l'accompagnement quotidien des partenaires

Analyser l'activité et la santé financière d'une structure

- Sources de revenus et cofinancements
 - Structures des charges et ratios usuels
- Solde intermédiaires de gestion et en particulier résultat d'exploitation
- Analyse des « KO » CAF : au delà des "KO", quelle réalité économique
 - Zoom sur le dispositif IDA et sur les procédures nationales de liquidation : comment aller plus loin que les règles pour soutenir le partenaire
 - Compréhension d'un plan de trésorerie en lien avec le dialogue de gestion avec les financeurs

Réaliser une analyse bilancielle rapide d'une entreprise ou d'une association

Lecture "sans calcul" des postes de bilan importants : immobilisations corporelles, fonds propres, dont report à nouveau, créances, dettes, ...

- Notions de Fonds de Roulement (FR) et Besoin en Fonds de Roulement (BFR), Trésorerie nette globale
- Analyse de solvabilité : endettement et capacité d'autofinancement (CAF)

Méthodes mobilisées :

Cette formations intègre des travaux pratiques en binômes ou trinômes afin de permettre l'appropriation des différentes méthodes d'analyse, sur la base de cas qui peuvent être partagés par les apprenants eux-mêmes.

Afin d'adapter le niveau de complexité de la formation, il est possible de réduire les items théoriques abordés et d'augmenter le nombre de cas pratiques.

Modalités d'évaluation et de validation: réévaluation des connaissances au travers du questionnaire de début de formation.

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire pour identifier les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances.

Modalités d'évaluation et de validation :

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité :

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page «



[Contact et Accessibilité](#) »

Délais d'accès à la formation :

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques, d'accompagnement
aux personnes**

ou d'une adaptation de la formation sur mesure,

vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43